



**COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH**  
**DÉCISION n° 2022-595**  
**3-6 Autres actes de gestion du domaine privé**

**OBJET: Convention de mise à disposition de la salle L'Amassada à l'association « LES MOTS LIERRES DU CHAT DORÉ »**

**DGA Services à la population**  
**Direction de l'action éducative, de la vie sociale et des sports**  
**Service Vie Associative**

Réf : CL/ BG 260733

DGS :

DGA :

CAB :

CS :

**Le Maire de LA TESTE DE BUCH**

**VU** l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

**Considérant** que la Ville de La Teste de Buch est propriétaire de salles qui ont pour vocation d'accueillir les associations pour y exercer leurs activités, notamment des activités sportives,

**Considérant** que l'association «**LES MOTS LIERRES DU CHAT DORÉ**» souhaite organiser ses cours de théâtre,

**DECIDE**

**Article 1 :**

De mettre à disposition de l'association «**LES MOTS LIERRES DU CHAT DORÉ**» dont le siège social se situe 18 allée des Cassiots – 33380 Biganos et représentée par son président Monsieur Luc VANDENBUSSCHE, la salle l'Amassada, plusieurs créneaux par semaine dans les conditions définies par la convention correspondante.

**Article 2 :**

Cette occupation est consentie à titre gratuit.

La Ville prendra à sa charge les coûts liés à l'usage du lieu.

La convention est conclue pour la période du 28 novembre 2022 au 27 février 2023.

**ARTICLE 3**

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la responsable du SGC de Belin Beliet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 21/11/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221121-DEC2022\_595-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2022

Affichage : 23/11/2022

Le Maire de la Teste de Buch Patrick DAVET

Maire de LA TESTE DE BUCH

Conseiller départemental de la Gironde

